



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 18/01/2024

N/Réf. : MSJ20111_719_PU
Gest. : A. Heylen
V/Réf. : PU-38511
Corr. : J. Bottcher
NOVA : 12/XFD/1892906

MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Quai des Charbonnages, 68 -76
(= partiellement en zone de protection des Halles des Producteurs, situés
Bld. Dixmude 6)
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: placement en recul d'un
portail de garage**

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21/12/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 10/01/2024, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet
(© Brugis)



Implantation de l'immeuble concerné
par la demande, avec indication du
bien classé



Situation existante et photomontage de la situation projetée (documents joints à la demande)



Selon la CRMS, la modification de l'entrée de garage n'a pas d'impact visuel négatif sur les perspectives vers et depuis l'immeuble classé situé à proximité directe.

La demande n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. ndeswaef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; avis_advies@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jbottcher@molenbeek.irisnet.be